

DOSSIER DE PRESSE

2025

DES SAGES-FEMMES QUI S'ENGAGENT



ansfl.org

L'ASSOCIATION NATIONALE DES SAGES-FEMMES LIBÉRALES ANSFL

L'Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL) a été créée en 1983. Elle a pour but la valorisation et la défense de la profession de sage-femme libérale en France. Elle compte plus de 1000 adhérent.es réparti.e.s sur l'ensemble du territoire dont une dizaine d'associations locales de sages-femmes libérales. Elle est une interlocutrice incontournable des pouvoirs publics, des autres instances de la maïeutique ainsi que des représentants des professions de santé.



Le conseil d'administration de l'ANSFL se compose d'Eliette Bruneau, présidente, de Laurence Platel, vice-présidente, de Sophie Jouve, secrétaire, de Véronique Goulet, trésorière, de Juliette Duparcq, trésorière adjointe, de Marine Piéjus, d'Isabelle Fournier, de Mélanie Tantet Coutaud, et de Violaine Lièvre



QUE FAISONS-NOUS ?

En France, environ 25 760 sages-femmes sont en exercice au 1er janvier 2025 , dont 26% en libéral selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques.

Les sages-femmes sont des professionnelles médicales qui participent à l'offre de soins de premier recours.

Elles assurent le suivi de grossesse, la préparation à la naissance et à la parentalité, les consultations mère-enfant, le soutien postnatal, l'accompagnement des familles, ainsi que la rééducation périnéale.

Elles accompagnent la santé des femmes tout au long de leur vie en réalisant :

- les consultations de gynécologie de prévention et de contraception
- les IVG médicamenteuses
- les dépistages (IST, cancer du col utérin, cancer du sein).

Elles sont également très impliquées dans le repérage des violences sexuelles.

De nos jours, les sages-femmes libérales sont de plus en plus sollicitées par les familles lors d'un accouchement pour les accompagner en maison de naissance, en plateau technique ou à domicile.



L'ANSFL SE MOBILISE ET S'ENGAGE :

- L'association mène une réflexion sur le respect des droits des femmes, l'éthique, le système de santé.
- Elle réfléchit en partenariat avec les représentants des usagers de la santé, les autres professionnels de santé, les syndicats professionnels.
- C'est également un organisme de formation continue.

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX EXIGENCES DU MÉTIER ET SES ÉVOLUTIONS PERPÉTUELLES.

- **Exclusives**
- **Adaptées à la pratique libérale**
- **Permet de démarrer en libéral**



L'association, organisme de formation agréé QUALIOPI et permettant une prise en charge par le FIF-PL, s'implique dans le perfectionnement des compétences des sages-femmes.

Les formations s'attachent à interroger et enrichir le savoir des sages-femmes libérales dans leur accompagnement de la santé des femmes, dans le respect de leurs attentes et besoins à tous les stades de la vie.

Allant de 1 à 4 jours, les formations proposées abordent des sujets tels que l'installation en libéral, les consultations de grossesse, la périnatalité, la sexualité ou l'accompagnement de la physiologie de l'accouchement.

En 2025, l'association a proposé 12 thèmes de formation . Ces formations sont élaborés par des sages-femmes pour des sages-femmes . Vous pouvez également retrouver sur le site la formation filmée de Jacqueline Lavillonière sur l'accouchement de la physiologie, en accès libre pour les adhérent•e•s



UNE REVUE INVESTIE



L'ANSFL publie, depuis sa création, *La Lettre*, revue à destination de ses adhérent.e.s et plus largement de la profession.

Chaque numéro de *La Lettre* aborde l'actualité et offre un contenu riche d'articles, d'interviews, de recherches et de réflexions autour de l'évolution des pratiques du métier de sage-femme et des attentes des femmes dont elles prennent soin.

UN PODCAST QUI DÉCONSTRUIT LES IDÉES REÇUES

En 2020 l'ANSFL s'est mobilisée pour produire son propre podcast destiné au grand public : "Les Cigognes ne livrent pas les bébés"

Ce nouveau média, créé par des membres de l'association, partage sans tabou des informations pratiques et des conseils engagés sur la gynécologie, la contraception, la grossesse, le post-partum et la ménopause. Les invité.e.s se succèdent au gré des épisodes pour déconstruire les idées reçues sur la santé des femmes.



A ce jour, plus d'une cinquantaine d'épisodes sont disponibles sur les plateformes de diffusion et cumulent plus de 50 000 écoutes.

Le podcast "Les Cigognes ne livrent pas les bébés" est disponible sur de nombreuses plateformes : Apple Podcast, Google Podcast, SoundCloud, Spotify ou Deezer.

COLLOQUE ANSFL



"SEXUALITÉ:
50 ANS APRÈS...
LIBÉRATION OU INJONCTION?"

Colloque et Assemblée Générale

SAVE THE DATE
21 MARS 2026
A PARIS



LE COLLOQUE : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL

Tous les ans, l'ANSFL organise un colloque, permettant à la communauté des sages-femmes libérales de se réunir et d'échanger sur leur pratique en mettant en perspective les évolutions de leur métier.

Le prochain colloque de l'ANSFL se tiendra le 21 mars 2026 à Paris sur le thème de l'évolution de la sexualité des années 70 à aujourd'hui.

L'ANSFL : PARTENAIRE INCONTOURNABLE DES SAGES-FEMMES LIBÉRALES

Forte de sa communauté, l'ANSFL offre aussi un annuaire regroupant les sages-femmes libérales adhérentes. Il permet de trouver facilement un.e professionnel.le de santé proche de chez soi en quelques clics ! L'association souligne ainsi le maillage et l'étendue de son réseau de sage-femmes libérales sur le territoire.

L'ANSFL offre en complément un espace de petites annonces pour les professionnel.les, afin de mettre en lien les membres du réseau, permettre des collaborations, des remplacements, proposer des offres de locaux professionnels, ou encore vendre du matériel.

Enfin, l'ANSFL met à disposition son expertise en regroupant une documentation accessible en ligne destinée aux professionnel.les de santé comme aux patient.es. On y retrouve des thèses, des guides pratiques, des articles, etc. Cet espace, véritable bibliothèque en ligne offerte par l'association, est accessible à toutes et tous.

L'ANSFL siège au Conseil National Professionnel - sage-femme (CNP-SF). Engagée dans divers groupes de travail (Accouchement à domicile, lien ville-Hôpital, Label Hôpital Ami des bébés, ...). L'association participe activement à l'élaboration de recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Ces dernières années, elle a réalisé et publié deux enquêtes :

- *La face noire du libéral*, en 2017. Evaluation des difficultés rencontrées par les sages-femmes libérales dans tous les aspects de leur exercice
- *Quand les patientes s'expriment...* *L'évaluation par les femmes de leur accompagnement par les sages-femmes libérales en 2019* ; enquête sur les violences obstétricales et gynécologiques vécues au sein des cabinets de sages-femmes.

L'ANSFL œuvre avant tout pour le bien-être des femmes et des sages-femmes libérales.

CONTACTS

SIÈGE DE L'ANSFL

5, avenue du quartz
05120 L'Argentière-la-Bessée
contact@ansfl.org

PRÉSIDENTE

Eliette Bruneau
+33 7 49 57 58 25
presidente@ansfl.org

VICE PRÉSIDENTE

Laurence Platel
+33 6 89 85 42 12
vice.presidente@ansfl.org

SECRÉTAIRE

Sophie Jouve
+33 6 79 59 65 64
secretaire@ansfl.org

TRÉSORIÈRE

Véronique Goulet
+33 6 42 66 16 63
tresoriere@ansfl.org

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Juliette Duparcq
+33 6 19 24 87 49
tresoriere@ansfl.org



À ÉCOUTER SUR :

